



République Française

COMMUNE d'ILLHAEUSERN

* * * * *

**PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune d'ILLHAEUSERN**

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 10

Séance du 9 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ilhæusern était réuni en séance ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Claude HIRN, Maire.

Membres présents : M. Robertino GIULIANO, Philippe UHL Adjoint au Maire, MM. Hubert MEYER, Thomas SCHNEIDER, Philippe MULLER, Jean-François SONDEJ, conseillers municipaux – MMES Maryse KOHLSTOCK, Noëlle HIRN, Chantal RABOLIN-MEINRAD, conseillères municipales.

Membres absents excusés : M. Edouard BAUMANN donne procuration à M. Jean-Claude HIRN.
Mme Claire TRUC donne procuration à Mme Noëlle HIRN
M. Yannick SCHULZE.
MMES Stéphanie FAIVRE-DUBOZ, Marie-Laure HERRMANN.

Secrétaire de la Séance : M. Philippe UHL.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024 (ajourné)
2. Convention de servitude avec Enedis
3. Attribution du marché de travaux pour la création de nouveaux sanitaires à l'école
4. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la création de nouveaux sanitaires à l'école
5. Finances – ouverture des crédits d'investissement 2025
6. DGF 2025 : déclaration du linéaire de la voirie communale
7. Rapport des comptes-rendus de commissions
8. Divers

M. le Maire ouvre la séance à dix-neuf heures, souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents. Puis, il passe immédiatement à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

Au préalable, il informe que le point suivant est ajourné :

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024.

Il soumet également à l'assemblée l'adjonction du point suivant :

Point 7 : Aménagement de voirie sur la RD106 – tranche optionnelle

Le rapport des comptes-rendus de commissions et le point divers seront examinés en points 8 et 9.

Approuvé à l'unanimité.**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024**

Point ajourné.

2. Convention de servitude avec Enedis

DCM 2024.12.09-01

L'implantation d'une antenne relais nécessite la pose d'un câble basse tension en souterrain sur une longueur de 6 mètres et un coffret réseau sur la parcelle 97 section 4.

Une convention précise les conditions dans lesquelles la commune consent à cette servitude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **approuve** les termes de la convention de servitude au profit d'ENEDIS telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **autorise** la constitution de la servitude au profit d'ENEDIS sur la parcelle située section 04 parcelle 97.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout acte s'y rapportant.

DELIBERATION ADOPTEE

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Arrivée de M. Thomas SCHNEIDER

3. Attribution du marché de travaux pour la création de nouveaux sanitaires à l'école

DCM 2024.12.09-02

Vu la délibération du 3 juillet 2023 validant le choix de l'architecte M. Etienne Morand Meyer

Vu la délibération du 4 décembre 2023 validant l'avant-projet

Vu le permis de construire accordé le 24 mai 2024

Vu l'appel public à la concurrence publié et mis en ligne sur le site SafeTender en date du 18 octobre 2024 ;

Vu le rapport d'analyse des offres présenté en Commission d'Appel d'Offres élargie à l'ensemble des membres du conseil municipal en date du 27 novembre 2024 ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres ;

Sur l'ensemble des offres réceptionnées, les marchés sont attribués aux entreprises suivantes :

Montant HT

o Lot 1 – Démolition/curage/gros-œuvre-VRD :	GUERRA	40 309,40
o Lot 2 – Charpente bois – couverture - Etanchéité	BILZ	19 774,20
o Lot 3 – Plâtrerie - Cloisons	ATELIER STAFF	14 000,00
o Lot 4 – Menuiserie extérieure PV	BURGER	5 475,00
o Lot 5 – Menuiserie intérieure bois	DIETRICH	17 471,00
o Lot 6 - Carrelage faïence	DIPOL	5 951,00
o Lot 7 – Peinture intérieure	MS PEINTURE	2 400,00
o Lot 8 – Sanitaires / ventilation	LABEAUNE	21 689,75
o Lot 9 – électricité / chauffage	PRESTELEC	13 103,59
Montant HT des marchés attribués		140 173,94

L'enveloppe globale des travaux, frais d'études et divers compris, s'élève à 199 597 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **décide** de valider la réalisation des tranches fermes (hors PSE).
- **décide** d'attribuer le marché des tranches fermes aux entreprises énumérées ci-dessus, pour un montant global HT de 140 173.94 €.
- **précise** que les tranches optionnelles PSE feront l'objet d'une validation ultérieure.
- **autorise** M. le Maire à signer tout document se rapportant à ce marché.
- **dit** que les crédits seront inscrits au budget investissement du budget principal 2025.

DELIBERATION ADOPTEE

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

4. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la création de nouveaux sanitaires à l'école

DCM 2024.12.09-03

Vu la délibération du 3 juillet 2023 attribuant la maîtrise d'œuvre à M. Etienne Morand Meyer pour un montant de 12 % du montant des travaux HT

Vu l'avenant n°1 actant la co-maîtrise avec le cabinet BET Mellardi

Suite à la cessation d'activité de la société Mellardi, il convient d'acter un nouvel avenant avec la société PGAMO représentée par M. Pascal GUERIN .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **dit** que le contrat conclu avec la société BET Mellardi est rompu au-delà de la phase APD. Le cotraitant ayant été rémunéré pour la phase des travaux réalisés, il ne reste aucun solde à lui verser.
- **valide** l'avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre avec M. Etienne Morand Meyer et son cotraitant la société PGAMO qui reprend la mission à partir de la phase PRO-EXE1-DCE. Les termes du contrat initial restent inchangés :
 - o taux de rémunération à 12% du montant HT des travaux
 - o répartition entre les cotraitants 50%
- **autorise** M. le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION ADOPTEE

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

5. Finances – ouverture des crédits d'investissement 2025

DCM 2024.12.09-04

VU les articles L.1111-1 et suivants, L.1612-1 et L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

VU les crédits ouverts en section d'investissement sur le budget 2024 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ouvrir les crédits d'investissement sans attendre l'adoption du budget primitif 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **autorise** M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des opérations réelles d'investissement ouvertes au budget de l'exercice précédent, établies comme suit, hors remboursement d'emprunts :

	BP 2024	Montants retenus BP 2025
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	
041 - Opérations patrimoniales	20 000,00	0,00
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	20 000,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	10 700,00	0,00
1641 - Emprunts en euros	10 000,00	
165 - Dépôts et cautionnements reçus	700,00	
20 - Immobilisations incorporelles	66 000,00	2 000,00
2031 - Frais d'études	66 000,00	2 000,00
2033 - Frais d'insertion	0,00	
204 - Subventions d'équipement versées	23 500,00	0,00
2041411 - Subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études	23 500,00	
21 - Immobilisations corporelles	102 000,00	42 000,00
2111 - Terrains nus	20 000,00	
2116 - Cimetière	1 000,00	
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	
21351 - Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	6 000,00	
2152 - Installations de voirie	0,00	
21538 - Autres réseaux	0,00	
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	
215731 - Matériel roulant	0,00	
215738 - Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	3 130,00
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	8 000,00	2 600,00
21828 - Autres matériels de transport	47 000,00	34 400,00
21838 - Autre matériel informatique	0,00	1 370,00
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	
2188 - Autres immobilisations corporelles	5 000,00	500,00
23 - Immobilisations en cours	546 195,00	106 000,00
2313 - Constructions (en cours)	232 195,00	70 000,00
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	314 000,00	36 000,00
458101 - TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU 25 JANVIER	175 000,00	0,00
458101 - TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU 25 JANVIER	175 000,00	
INVESTISSEMENT DEPENSES 2024	943 395,00	150 000,00

6. DGF 2025 : déclaration du linéaire de la voirie communale

DCM 2024.12.09-05

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau de recensement de la voirie communale ;

Considérant l'actuelle longueur de voirie communale, relevant du domaine public routier, pris en compte pour un total de 5 652 mètres ;

Considérant la cession à la commune de la voirie de l'AFUA « Les Fleurs » par délibération du 18 novembre 2024 pour une longueur de 517 mètres ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **approuve** la nouvelle voirie communale d'un total de 6 169 mètres.

DELIBERATION ADOPTEE

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

7. Aménagement de voirie sur la RD106 – tranche optionnelle

DCM 2024.12.09-06

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée une proposition de réalisation de la tranche optionnelle des travaux de voirie. Il s'agit d'aménager le carrefour situé aux abords du restaurant « La Truite ». Le coût estimatif s'élève à 35 000 € HT. Il demande un accord de principe afin de pouvoir engager l'étude. La décision sera remise en délibération pour validation lorsque le dossier sera complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **donne** un accord de principe pour engager l'étude de faisabilité de la tranche optionnelle des travaux de voirie sur le carrefour situé aux abords du restaurant « La Truite ».
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet.
- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des instances concernées.

DELIBERATION ADOPTEE

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

9. Rapport et comptes-rendus de commissions**Commission communication**

Le Bulletin communal Ill'Infos est en cours de rédaction. Distribution prévue vers le 15 février.

Comité des fêtes

Réunion organisée en vue de la préparation du repas de la nouvelle année en l'honneur des aînés.

Groupe de travail pour l'organisation du 80^{ème} anniversaire de la libération le 26 janvier

Monsieur le Maire fait un point sur la programmation de la journée commémorative et demande que les conseillers se rendent disponibles pour aider à la mise en place et pour assurer le service.

10. Divers**Urbanisme**

- Monsieur le Maire informe l'assemblée des demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie.
- Il informe qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption dans le cadre des ventes suivantes :
 - 25/11/2024 – 6 impasse du Verger – 421m2 – Huglin Roland/Lapoire Mickaël.

Travaux de voirie

La réalisation des travaux pour la tranche ferme de l'aménagement de sécurité de la voirie n'est pas encore terminée. Afin de pouvoir solder le marché, la bande prévue pour les cyclistes ne sera pas réalisée. La réalisation de cette dernière étant tributaire de la pose de l'ECF dont la programmation a été reportée par la CeA vers les mois de mai/juin 2025.

Dates à retenir

- 05.01 Cérémonie des vœux
- 19.01 Repas de la nouvelle année
- 26.01 Libération

Clôture de séance 20h00.

Le Maire,
Jean-Claude HIRN

